

collection Lycée – voie générale et technologique  
série Programmes

# Allemand

**classe de première**  
**séries générales et technologiques**

Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Direction de l'enseignement scolaire

édition février 2004

Centre national de documentation pédagogique

**Coordination éditoriale**

Christine NOTTRELET

et son équipe

Christine ALABERT – Jeannine DEVERGILLE – Maryse LAIGNEL

31, rue de la Vanne - 92541 Montrouge Cédex

Tél. : 01 46 12 84 87

01 46 12 84 88

01 46 12 84 86

01 46 12 84 10

**Maquette**

Fabien BIGLIONE

**Maquette de couverture**

Catherine VILLOUTREIX

© 2004 - CNDP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris

ISBN : 2-240-01462-8

ISSN : 1624-5393

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5 2° et 3°, d'une part, que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que "les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées", **toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

# Sommaire

<b>Texte officiel</b> .....	5
<b>Horaires</b> .....	7
<b>Programme</b> .....	13

## Cadre commun

Cadre général pour l'enseignement des langues vivantes dans le cycle Terminal des séries générales et technologiques .....	13
Objectifs de fin de cycle .....	13
<b>Langue vivante 1 - langue vivante 2</b> .....	14
1 Les compétences de communication .....	14
2 Le contenu linguistique .....	16
3 Le contenu culturel : « les relations de pouvoir » .....	17
4 Les relations avec les autres disciplines .....	18
<b>Langue vivante 3</b> .....	19

## Allemand

<b>Langue vivante 1 - langue vivante 2</b> .....	21
– L'objectif linguistique .....	21
– Contenu culturel .....	22
<b>Langue vivante 3</b> .....	25

# T exte officiel

■ **Arrêté du 15 juillet 2003**

Fixant le programme d'allemand de la classe de première des séries générales et technologiques

BO hors série n° 7 du 28 août 2003 volume 14.

# H oraires

## ■ Arrêté du 16 février 1977 modifié

Relatif aux horaires de la section F 11, devenue option « Instrument » de la série Techniques de la musique et de la danse.  
BO n° 12 du 31 mars 1977.

## ■ Arrêté du 5 octobre 1979

Relatif aux horaires de la section F 11', devenue option « Danse » de la série Techniques de la musique et de la danse.  
BO n° 44 du 6 décembre 1979.

## ■ Arrêté du 14 février 1992 modifié

Relatif aux horaires de la série Hôtellerie.  
BO n° 13 du 26 mars 1992.

## ■ Arrêté du 15 septembre 1993

Organisation et horaires des enseignements des classes de première des séries technologiques.  
BO spécial n° 4 du 23 septembre 1993.

## ■ Arrêté du 19 juin 2000

Organisation et horaires de la classe de seconde générale et technologique.  
BO n° 29 du 27 juillet 2000.

### SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (ES)

Enseignements obligatoires	Horaire de l'élève
Langue vivante 1 (a)	1 h 5 + (1)
Langue vivante 2 (a) (b)	1 h + (1)
<b>Enseignements obligatoires *</b>	
Langue vivante 1 (c)	2 h
Langue vivante 2 (b) (c)	3 h
<b>Option facultative **</b>	
Langue vivante 3 (a) (b)	3 h

( ) L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue.

(b) Langue vivante étrangère ou régionale.

(c) Enseignement choisi en complément de celui du tronc commun des enseignements obligatoires.

(\*) 1 au choix parmi d'autres enseignements.

(\*\*) 2 au plus parmi d'autres options.

## SÉRIE LITTÉRAIRE (L)

Enseignements obligatoires	Horaire de l'élève
Langue vivante 1 (a)	2 h 5 + (1)
Langue vivante 2 (a) (b)	1 h + (1)
<b>Enseignements obligatoires *</b>	
Langue vivante 1 (c)	2 h
Langue vivante 2 (b) (c)	3 h
Langue vivante 2 (a) (b) (d)	1 h + (1)
Langue vivante 3 (a) (b)	3 h
<b>Option facultative **</b>	
Langue vivante 3 (a) (b)	3 h

( ) L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue.

(b) Langue vivante étrangère ou régionale.

(c) Enseignement pouvant être choisi en complément de celui du tronc commun des enseignements obligatoires.

(d) Pour les élèves ayant choisi latin dans les enseignements obligatoires du tronc commun.

(\*) 1 au choix parmi d'autres enseignements.

(\*\*) 2 au plus parmi d'autres options.

## SÉRIE SCIENTIFIQUE (S)

Enseignements obligatoires	Horaire de l'élève
Langue vivante 1 (a)	1 h + (1)
Langue vivante 2 (a) (b)	1 h + (1)
<b>Option facultative *</b>	
Langue vivante 3 (a) (b)	3 h

( ) L'horaire entre parenthèses est un horaire en classe dédoublée.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue.

(b) Langue vivante étrangère ou régionale.

(\*) 2 au plus parmi d'autres options.

## SÉRIE SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

## SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE

### SPÉCIALITÉ PHYSIQUE DE LABORATOIRE ET DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

### SPÉCIALITÉ CHIMIE DE LABORATOIRE ET DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

### SPÉCIALITÉ BIOCHIMIE-GÉNIE BIOLOGIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

## SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES

### SPÉCIALITÉ GÉNIE MÉCANIQUE

Options : A - Productique mécanique ; B : - Systèmes motorisés ;

C : - Structures métalliques ; D : - Bois et matériaux associés ;

E : - Matériaux souples ; E : - Microtechniques

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

### SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉNERGÉTIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

### SPÉCIALITÉ GÉNIE OPTIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h

### SPÉCIALITÉ ARTS APPLIQUÉS

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE
<b>Enseignement obligatoire</b>	
Langue vivante 1	2 h
<b>Option facultative</b>	
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h



## SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	HORAIRE
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	SPÉCIALITÉ GESTION	ACTION ADMINISTRATIVE COMMERCIALE
Langue vivante 1	2 h	3 h
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	3 h	3 h

## SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

DISCIPLINES	PREMIÈRE
<b>Enseignement général</b> Langue vivante 1	3
<b>Enseignement facultatif</b> Langue vivante 2	3

## SÉRIE HÔTELLERIE

### HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

ENSEIGNEMENTS	HORAIRE HEBDOMADAIRES
	PREMIÈRE
Langue vivante A (a)	2 + (1)
Langue vivante B (a)	2 + (1)

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement en travaux pratiques.

### HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

ENSEIGNEMENTS	HORAIRE HEBDOMADAIRES
	PREMIÈRE
Langue vivante 3	3

## I. Cadre commun

### CADRE GÉNÉRAL POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES DANS LE CYCLE TERMINAL DES SÉRIES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

*NB : ce texte porte sur l'ensemble du cycle terminal, sauf en ce qui concerne le contenu culturel. Il sera complété lors de la publication du programme pour la classe terminale des séries générales et technologiques.*

#### Objectifs de fin de cycle

Il convient de rappeler qu'en raison des conditions dans lesquelles il s'effectue, l'apprentissage en milieu scolaire d'une langue étrangère ne peut mener l'élève à la compétence du locuteur natif. Le milieu naturel est en effet l'environnement le plus favorable à la pratique d'une langue, et tout particulièrement en ce qui concerne l'interaction orale. C'est pourquoi le niveau de compétence attendu, nécessairement relatif, même dans l'excellence, ne peut être évalué de façon globalisante. On se reportera ici au *cadre européen commun de référence pour les langues* (1) qui présente les différents domaines de compétence et en analyse les éléments constitutifs.

Dans le cadre particulier de l'École, et conformément à ses missions intellectuelles et éducatives fondamentales, les contextes d'usage de la langue étudiée sont prioritairement dictés par les contenus culturels. Ceux-ci font appel à l'histoire, la géographie, la politique, la sociologie, l'économie, la littérature, aux différents arts, aux sciences. La réflexion sur la société ou les sociétés dont on étudie la langue constitue un objectif puissamment mobilisateur et éducatif, assigné aussi bien aux séries technologiques que générales. Les supports sont des documents de toute nature : textuels, iconographiques, audio, vidéo, etc. Cette priorité et le choix de ces supports induisent des activités principalement discursives destinées à raconter, reformuler, décrire, expliquer, analyser, commenter, argumenter, débattre.

En fin de cycle, et dans la perspective rappelée ci-dessus, qui lie de façon indissociable les apprentissages linguistiques et culturels, l'élève doit être capable de :

- participer à une situation de dialogue à deux ou plusieurs personnes ;
- comprendre l'essentiel de messages oraux élaborés (notamment : débats, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et écrits, dans une langue standard contemporaine ;
- effectuer un travail interprétatif qui, au-delà de l'explicite, visera une compréhension de l'implicite ;
- présenter, reformuler, expliquer ou commenter, de façon construite, par écrit ou par oral : des opinions et points de vue, des documents écrits ou oraux comportant une information ou un ensemble d'informations ;
- défendre différents points de vue et opinions, conduire une argumentation.

---

(1) *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer.*, Conseil de l'Europe, Didier 2000.

Pour chacune de ces activités, selon les types de compétences communicatives définies par le *cadre européen commun*, et en tenant compte des objectifs spécifiques de l'École rappelés ici, on situera les niveaux attendus en s'inspirant des tableaux suivants. Dans le cas de deux niveaux indiqués simultanément, il s'agit d'une fourchette large entre exigence minimale et exigence maximale, selon les séries. Pour le chinois et pour l'hébreu, on trouvera quelques aménagements dans la partie spécifique à ces langues.

<b>Enseignement obligatoire ou option facultative (LV3)</b>	LV1	LV2	LV3
Compréhension de l'oral	B2	B1/B2	A2/B1
Interaction orale	B1/B2	B1	A2
Expression orale	B2	B1/B2	A2/B1
Compréhension de l'écrit	B2	B1/B2	A2/B1
Expression écrite	B2	B1/B2	A2/B1

<b>Enseignement de spécialité</b>	LV1	LV2
Compréhension de l'oral	B2/C1	B2
Interaction orale	B2	B1
Expression orale	C1	B2
Compréhension de l'écrit	C1	B2
Expression écrite	B2	B2

Ces compétences sont explicitées et précisées ci-dessous dans les parties qui traitent des compétences de communication.

## **Langue vivante 1 - langue vivante 2.**

### **1. Les compétences de communication**

#### *Compréhension de l'oral*

Les élèves abordent des documents variés. Ils peuvent en repérer les points importants et quelques détails pertinents, en s'appuyant sur la plus grande autonomie qu'ils ont acquise. Ils sont capables de comprendre, en fin de cycle une langue orale standard. Ils commencent par une perception des données les plus immédiates, explicites et ponctuelles puis, par écoutes successives, construisent une compréhension plus globale, et enfin plus fine donnant accès à l'implicite.

L'interaction entre élèves se développe et leur donne la possibilité d'interroger pour faire éclaircir une problématique, faire préciser une phrase, une idée. La réflexion sur ses propres difficultés, et l'aide mutuelle que s'apportent les élèves entre eux se développent. La sensibilisation à différents niveaux de langue offre les moyens de repérer plus rapidement qui parle et dans quel cadre, et d'en inférer les comportements langagiers et les types de discours. L'effet de surprise et donc d'incompréhension s'en trouve limité.

Dans un contexte et sur un sujet connus, l'élève est capable de mettre en œuvre de façon plus ou moins consciente les différentes stratégies qu'il a développées depuis les débuts de l'apprentissage de la langue étrangère pour accéder au sens, en particulier en :

- repérant les éléments significatifs, en les mémorisant et les mettant en relation ;
- identifiant les types d'énoncé (déclaratif, interrogatif, injonctif) et de texte (dialogue, récit, description, argumentation) en repérant les indices de cohérence (repères spatio-temporels, articulations logiques) ;
- identifiant le ou les énonciateurs et la situation d'énonciation.

### *Expression orale*

La langue orale tend à reproduire le flot de la pensée au fur et à mesure que le besoin d'exprimer telle ou telle idée se fait sentir. Elle privilégie l'enchaînement chronologique de phrases simples, qu'elle juxtapose plus qu'elle ne les organise en un ensemble construit. L'argumentation procède également par succession d'énoncés, posant, si nécessaire, parallèlement, les marques d'opposition, de contradiction, de cohérence. La prise de parole suppose un vocabulaire adapté ainsi que des structures adéquates. La discussion orale a recours aux moyens spécifiques de l'oral : reformulations, interrogations, appels au co-énonciateur, demandes d'explicitation. Le vocabulaire se précise progressivement, puis s'enrichit à mesure que l'élève affine sa pensée. La spontanéité des échanges en classe est à ce prix. Le professeur aide l'élève à se constituer un vocabulaire actif en veillant à la fréquence d'emploi des termes. On ne peut pas faire l'économie de la mémorisation systématique.

Dans le cadre d'une situation nouvelle mais relevant d'un domaine connu, l'élève sait mettre en œuvre de façon plus ou moins consciente les différentes stratégies qu'il a développées depuis les débuts de l'apprentissage de la langue étrangère pour produire du sens. Il est capable de :

- reproduire un énoncé ou un message en respectant les schémas accentuels et intonatifs et en réalisant correctement les phonèmes ;
- utiliser à bon escient les différents types d'énoncé (déclaratif, interrogatif, injonctif), avec une bonne correction phonétique et morpho-syntaxique, et produire un discours structuré à fonction descriptive, narrative, explicative, argumentative ;
- prendre et garder la parole en produisant un discours structuré en réaction à une sollicitation ;
- prendre la parole en continu pour exposer, en temps limité, un sujet préparé ;
- participer à une conversation sur un sujet connu, en réagissant rapidement ;
- le cas échéant, demander à l'interlocuteur de fournir aide, explications ou précisions ;
- reformuler ce que dit l'interlocuteur de façon à assurer la compréhension mutuelle et à lever toute ambiguïté ;
- émettre des points de vue et appréciations personnels, exprimer des idées complexes, en apportant détails et justifications, réfuter le point de vue de l'interlocuteur ;
- contrôler son expression *a posteriori* en se reprenant ;
- recourir à des stratégies de compensation efficaces (reformulations, définitions, paraphrase).

### *Compréhension de l'écrit*

Le programme du cycle terminal fait appel à des documents riches dans leur contenu, et complexes dans leur forme.

La découverte de chaque nouveau document mobilise toutes les capacités nécessaires, dans un premier temps, à une compréhension des éléments les plus immédiats. L'écrit permet le retour en arrière, la relecture, la ré-évaluation des données, ce que l'oral ne permet pas. Il offre donc la possibilité d'un travail en profondeur où mémoire et logique sont fortement sollicitées. Toutes les stratégies de découverte du sens sont mises à contribution pour construire une compréhension globale, affinée progressivement pour donner accès à l'implicite.

La richesse et la longueur croissantes des textes conduisent à un entraînement méthodique, en distinguant la lecture analytique et la lecture cursive. Chacune poursuit des objectifs différents et requiert des techniques différentes dont l'apprentissage doit être organisé dans le cadre de la classe, même si la lecture elle-même se développe au dehors.

La lecture analytique permet d'entrer dans la complexité d'un texte, d'en analyser et d'en interpréter les significations explicites et implicites. Elle est appliquée principalement à des textes courts, sans vouloir mobiliser toutes les ressources de l'explication littéraire, en se gardant d'une technicité excessive qui n'aurait pas sa place dans un cours de langue vivante étrangère et se gardant également de toute exploitation exhaustive.

Au cycle terminal, l'élève a les moyens de s'exercer à la lecture cursive. Il y sera résolument entraîné, prioritairement - mais non exclusivement - sur des textes littéraires, en tenant compte des difficultés inhérentes à cette activité. Elle n'a pas pour objectif d'analyser le détail du texte, mais d'en saisir l'essentiel, et de mener les élèves sur les voies de la lecture autonome. En classe et au Centre de documentation et d'information, le professeur propose des titres, indique des orientations de travail, en fonction d'un projet et établit des bilans.

Lecture cursive et lecture analytique peuvent se combiner et alterner, sur la même oeuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits peut préparer la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'oeuvre intégrale peut préparer l'étude de passages essentiels. Les deux types de lecture sont répartis au cours de l'année, de façon équilibrée. Cette lecture suivie permet d'aborder des oeuvres intégrales ou des extraits d'oeuvres représentatives de la société étudiée (nouvelles, romans, pièces de théâtre, essais, grands textes politiques, etc.).

Un choix pertinent permet d'aborder des oeuvres transposées à l'écran ou sur la scène. Les relations qui se mettent en place entre texte/images/mise en scène/décor, voire musique, organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

### *Expression écrite*

De même que la production orale de l'élève ne peut être une imitation orale d'une production écrite, la production à l'écrit demande également que soit prise en compte sa spécificité. Elle fait appel à d'autres données : elle suppose un temps de réflexion plus long et une organisation plus élaborée des énoncés. Ceux-ci se complexifient en incorporant les outils propres à l'organisation chronologique et argumentative (par exemple, "avant que", "après que", "bien que") qui nécessitent selon les langues des réaménagements temporels, modaux entre autres. Ils s'organisent en paragraphes, puis en brefs textes autour d'un thème de réflexion. Les enchaînements sont plus cohérents, le vocabulaire le plus précis possible.

## **2. Le contenu linguistique**

En classe de première et terminale, les documents authentiques proposés aux élèves, qu'ils soient écrits ou oraux, sont plus longs que précédemment. Ils suscitent une réflexion approfondie et des échanges plus construits. Les élèves sont mis en présence de faits de langue variés et d'une plus grande complexité. Dans ce cadre il est nécessaire d'établir, encore plus qu'en classe de seconde, une distinction entre grammaire et lexique de reconnaissance, utiles à la compréhension des documents proposés, et grammaire et lexique de production, indispensables à l'expression personnelle. Il faut insister sur le fait que ce qui est dit ici n'a de sens qu'investi dans la réalité opératoire de la communication, orale et écrite.

### *Le lexique et la grammaire*

- La variété des supports abordés mobilise une grande richesse lexicale, principalement en reconnaissance.

L'acquisition du vocabulaire ne consiste pas en l'apprentissage de mots isolés. Le vocabulaire est étudié en contexte, ce qui permet à l'élève de comprendre comment

les mots s'insèrent syntaxiquement dans l'énoncé. En outre, ce vocabulaire est mis en réseaux par le moyen de la dérivation morphologique, et par le recours aux champs sémantiques que le programme culturel fournit.

L'ensemble de ce travail suppose un maniement régulier du dictionnaire bilingue, voire parfois monolingue.

- La grammaire est toujours abordée à partir des documents proposés et en contexte d'utilisation. Les avancées sont accompagnées de révisions et de récapitulations régulières dont les élèves garderont la trace sous forme de documents écrits : ainsi, les nouvelles connaissances sont intégrées aux connaissances antérieures, et l'élève comprend mieux la cohérence de l'organisation linguistique. C'est grâce à cette approche que l'élève échappe au sentiment de redite et à l'impression de stagnation. Les structures mises en place sont retravaillées dans le cadre de l'exploitation des documents en faisant appel à un lexique plus large.

L'élève apprend maintenant à regrouper les phénomènes linguistiques autour de grandes questions, telles que l'organisation temporelle, modale, aspectuelle des énoncés, les différents systèmes de détermination nominale, les types de complexification syntaxique. L'organisation morpho-syntaxique de la phrase est mise en relation avec l'organisation du texte, les mécanismes de sa cohérence et de son intelligibilité, et au-delà, avec le type de discours, la situation d'énonciation, sa dimension pragmatique.

- L'élève de première et de terminale a pris conscience précédemment des spécificités les plus marquantes de la langue qu'il étudie. Il a été aidé en cela par une approche contrastive qui lui a permis de repérer ressemblances et différences avec le français et avec la ou les autres langues étudiées. Un travail de traduction, parmi d'autres exercices, permet d'en affiner les données. Le recours au thème ou à la version pour de courts extraits de documents, écrits ou oraux, est un moyen efficace pour assurer les connaissances et dissuader l'élève de calquer une langue sur l'autre. Ce dernier comprend que grammaire et lexique sont les deux facettes d'un système de représentation et que chaque langue utilise des moyens grammaticaux et lexicaux propres pour exprimer telle ou telle notion. Le recours à un livre de grammaire de référence est une aide précieuse pour la démarche personnelle d'apprentissage.

### *Les variétés linguistiques*

Si la langue standard reste la norme de référence, les élèves sont toutefois confrontés à des documents très variés, dans leur forme, leur style, leur niveau de langue : oral, écrit ; journalistique, littéraire ; soutenu, familier. Le recours éventuel à des textes plus anciens impose de prendre en compte l'évolution historique de la langue. Les documents sont également très variés de par leur origine géographique et sociale. La variation porte sur le lexique, d'une part, mais aussi sur des traits phonologiques, morphologiques, ou syntaxiques, qui peuvent différer fortement au point de constituer parfois des sous-ensembles linguistiques. Cela peut représenter une difficulté particulière pour la compréhension. L'élève est amené petit à petit à se familiariser, en reconnaissance, avec cette variation qui fait la richesse des langues. Il est invité à relever les traits spécifiques, identifier le registre ou la variété qu'ils caractérisent, s'interroger sur leur effet dans le document : rhétorique, stylistique, ironique, allusif...

### **3. Le contenu culturel : « les relations de pouvoir »**

Tout comme en classe de seconde générale et technologique le contenu culturel en cycle terminal fournit le cadre dans lequel le professeur organise son enseignement. Alors que la classe de seconde a privilégié les relations horizontales du « vivre ensemble », la classe de première se consacre aux relations hiérarchiques, autrement dit aux relations de pouvoir, qu'elles soient politiques, sociales, économiques, culturelles ou personnelles. En classe terminale, le contenu culturel s'inscrit dans la logique qui veut qu'une société doit être étudiée du double point de vue de sa cohésion et de son ouverture, ce qui mène à s'interroger sur son inscription dans le monde. Le contenu, intitulé « le rapport au monde », sera développé lors de la publication du programme de la classe terminale.

En effet, étudier le pouvoir c'est comprendre les mécanismes nécessaires à la gestion de la société et au fonctionnement du groupe social et des relations entre les individus. Le pouvoir est à la fois source de l'intégration politique, sociale et personnelle, et révélateur des tensions et des conflits au sein de l'aire linguistique étudiée. Le pouvoir s'exerce à travers un ensemble de relations complexes intériorisées et acceptées. Étudier le pouvoir implique aussi nécessairement, que l'on pose la question des contre-pouvoirs : autrement dit, comment limite-t-on le pouvoir, comment lui résiste-t-on ?

#### *Quatre notions : la domination, l'influence, la révolte, l'opposition*

Les relations de pouvoir sont en mutation : aux formes hiérarchiques du passé, qui valorisaient l'autorité et le prestige, se substituent de plus en plus souvent des formes de négociation et de coopération. La domination implique, généralement, que le pouvoir soit accepté et que la sujétion au pouvoir soit reconnue comme légitime. Ceci implique, dans nos sociétés, une relation normale de commandement et d'obéissance. Mais il peut impliquer aussi, dans l'exécution des décisions, l'usage de la puissance allant jusqu'à la contrainte ou la violence. L'influence est d'une autre nature et s'exerce par la voie de la communication. Elle consiste en un exercice plus subtil et inclut la persuasion, la séduction, la manipulation, la rumeur.

Les contre-pouvoirs désignent les limitations du pouvoir politique mais plus généralement les résistances issues du fonctionnement même du pouvoir. Ces résistances peuvent prendre la forme d'une révolte collective, d'une recherche de libération, mais aussi d'une attitude de refus de l'individu devant la société. Elles peuvent aussi s'exprimer par une opposition qui va de l'objection à la désobéissance. Les contre-pouvoirs évoquent aussi les moyens employés pour se soustraire à l'emprise de l'autre, autrement dit une stratégie de mise à distance.

Tout comme en classe de seconde, le partie du programme spécifique à chaque langue dégage autour de ces notions des thèmes spécifiques aux sociétés de l'aire concernée. Afin d'écarter toute vision simpliste des sociétés étudiées, le traitement de ces thèmes, par une démarche d'approfondissement, met en lumière la complexité de ces sociétés. Pour chacune de ces quatre notions, le professeur s'inspire des thèmes proposés pour déterminer le choix des supports et leur exploitation. La littérature constitue une entrée riche en possibilités dans l'étude de certains de ces thèmes. Chacune des quatre notions est étudiée sans toutefois donner lieu à des cours de civilisation ou de littérature.

#### **4. Les relations avec les autres disciplines**

L'enseignement des langues vivantes étrangères mobilise des compétences et des savoirs partagés par d'autres disciplines. Ces relations seront recherchées et exploitées - et indiquées explicitement aux élèves - en particulier avec les disciplines suivantes :

– le français, qui forme à l'histoire littéraire et culturelle, à l'étude des textes, de leurs significations et de leur singularité, des genres et des registres, de l'argumentation, de la typologie des discours ; qui forme à l'étude de la langue dans ses diverses manifestations.

– l'histoire et la géographie, qui visent à constituer le socle de connaissance et de compréhension du monde contemporain, dans une vision dynamique et distanciée ; qui fondent leur démarche sur l'analyse du document l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique.

– les enseignements artistiques, qui forment à l'approche sensible des œuvres représentatives de diverses cultures, et à la recherche du sens.

Cette liste n'est évidemment pas limitative. L'éducation civique, juridique et sociale, les sciences économiques et sociales, la philosophie, les langues anciennes et les enseignements technologiques sont également concernés. Outre l'évident bénéfice intellectuel de la mise en convergence des enseignements, ces rapprochements permettent un gain de temps et d'efficacité : l'élève comprend et assimile mieux lorsque le thème abordé en classe de langue a déjà été étudié dans une autre discipline il peut d'autant mieux participer à l'activité linguistique s'il peut mobiliser les connaissances

acquises à cette occasion. Inversement, l'éclairage apporté par le cours de langue sera un adjuvant précieux pour l'étude de la notion ou du thème abordé par d'autres disciplines, dans les deux cas, l'élève gagne en plus large perspective. Chaque professeur tire profit de ces convergences en fonction du projet pédagogique de la classe et de l'établissement. Les TPE sont l'occasion privilégiée de les mettre en œuvre.

### **Langue vivante 3**

L'enseignement de la langue vivante 3 au cycle terminal poursuit les mêmes objectifs qu'en classe de seconde générale et technologique et relève de la même pédagogie qui tient compte de l'expérience et de la maturité des élèves, de leurs goûts et préoccupations. La compétence de communication élémentaire acquise en classe de seconde est développée en classe de première. La compréhension s'affine, l'expression gagne en complexité, en degré d'abstraction et en autonomie. L'oral reste prioritaire, mais l'écrit occupe une place plus importante qu'en classe de seconde. Le professeur propose aux élèves des documents authentiques ou didactisés variés, propres à solliciter leur curiosité et leur réflexion, riches en contenu culturel.

Face à la diversité et au nombre croissant des faits de langue nouveaux auxquels les élèves sont exposés, le professeur s'attache à distinguer la grammaire et le lexique de production, et la grammaire et le lexique de reconnaissance. L'assimilation des structures et du vocabulaire se fait dans l'esprit de l'approche raisonnée de la langue. Le professeur encourage les élèves à développer leurs stratégies individuelles d'apprentissage et de compensation, à travailler en autonomie et en groupe.

#### *Compréhension de l'oral et de l'écrit*

Si, au début de la classe de première, un élève en LV3 a une connaissance de la langue encore limitée, sa maturité et sa pratique d'autres langues étrangères vont permettre au professeur de l'exposer très vite à des enregistrements authentiques, contenant un lexique ou des structures inconnus dont il pourra inférer le sens ou qu'il pourra ignorer. Le professeur continue à guider l'élève, à lui proposer des activités de reconnaissance et de repérage mais, en lui apprenant à gérer l'inconnu, il le mène aussi progressivement vers une plus grande autonomie dans l'écoute, ce qui lui permet d'accéder plus directement au sens du message.

La durée du document dépend de la nature de celui-ci et du projet d'écoute (repérage, reconnaissance, retranscription d'un bref passage...) mais, d'une manière générale, elle ne dépasse pas quelques minutes. Le professeur propose des documents variés, authentiques ou didactisés (poèmes enregistrés, chansons, interviews, dialogues...) évoquant des sujets liés autant que possible au cadre culturel défini pour l'enseignement en LV1 et LV2.

Comme à l'oral, l'élève est confronté à des documents écrits comportant une plus grande part d'éléments lexicaux ou grammaticaux inconnus. Dans le cadre du travail spécifique sur la compréhension, le professeur n'explique que les éléments indispensables à celle-ci et favorise la lecture silencieuse de documents inconnus portant sur une thématique connue.

Les activités proposées sont plus complexes qu'en classe de seconde (trouver l'information essentielle d'un paragraphe, les articulations d'un texte...) et vont plus loin dans la recherche du sens. On ne se contente en aucun cas du seul repérage d'éléments isolés. Les documents sont plus longs mais sans excès, de nature variée (récits, dialogues, poésies, publicités...) liés autant que possible au cadre culturel.

La compréhension en tant que telle, de l'écrit comme de l'oral, fait l'objet d'un entraînement spécifique et systématique, souvent très gratifiant pour les élèves.

#### *Expression à l'écrit et à l'oral*

L'élève est capable de réagir par écrit, avec ses propres moyens linguistiques, au contenu d'un document, et aussi de rédiger un court texte original, dans une langue simple, cohérente et compréhensible.



Grâce à sa plus grande maturité et à un certain savoir-faire que l'apprentissage préalable de deux autres langues étrangères lui a procuré, l'élève est en mesure de mobiliser et de mettre en oeuvre les différentes structures grammaticales et le lexique acquis.

L'élève doit pouvoir s'exprimer dans une langue simple et correcte, en respectant les principes fondamentaux de la phonétique et de l'intonation propres à la langue étudiée.

Il est capable de restituer le contenu d'un message écrit ou oral portant sur un sujet qu'il connaît, en le reformulant de manière simple et intelligible ; il est entraîné à produire des énoncés constitués de plusieurs phrases simples ou complexes successives. Il peut également prendre une part active à un dialogue.

Il est capable de demander une aide linguistique au professeur ou à ses pairs et de reprendre son énoncé *a posteriori* pour le corriger ou l'améliorer.

### *Le lexique et la grammaire*

On veille attentivement à l'acquisition et à la mémorisation systématique du lexique. Le lexique est regroupé par thèmes ou par champs. Mais seul l'emploi dans des situations de communication variées et aussi authentiques que faire se peut, permet une assimilation active et durable. Le professeur garde présent à l'esprit que la grammaire est au service de la communication et doit toujours être abordée en situation.

En classe de seconde générale et technologique, le professeur a exposé ses élèves à un grand nombre de structures, de faits de langue, développant simultanément automatismes et approche raisonnée de la langue. Cette démarche est poursuivie et approfondie au cycle terminal.

Tandis qu'en classe de seconde, la progression grammaticale est conçue comme un mécanisme de précision (en distinguant soigneusement les notions grammaticales explicitées, sur lesquelles portent les exercices écrits et oraux, et les outils grammaticaux nécessaires à la communication orale en classe, qui sont donnés sans explicitation), il n'est plus nécessaire à partir de la classe de première de présenter les contenus grammaticaux dans un ordre pré-établi. C'est l'intérêt intrinsèque des supports qui dicte leur sélection et non le fait qu'ils présentent ou ne présentent pas telle ou telle difficulté langagière. On veille simplement à avoir fait au terme du cycle le tour des points au programme. Le professeur applique dans sa sélection des supports d'exploitation un critère de bon sens, consistant à ne pas rebuter les élèves par des documents inaccessibles, en gardant à l'esprit que le support étudié peut parfaitement comporter des traits de langue qui ne seront pas explicités et systématisés, mais simplement élucidés. A titre d'exemple, on ne pourra s'interdire un document parce qu'il présente une forme complexe d'un verbe irrégulier ou une structure syntaxique dont on a prévu l'étude ultérieurement... Le professeur peut donc, avec des ambitions mesurées, se référer au programme culturel de LV1/LV2 dans la sélection des supports.



# Allemand

Le programme pour la classe de première s'inscrit dans le cadre d'une logique de cycle. La cohérence des trois années de lycée doit donc d'emblée être soulignée et il convient de veiller à la continuité, la progression et l'approfondissement d'une année sur l'autre. Comme le programme de seconde, celui de première s'articule autour de quatre objectifs fondamentaux : linguistique, culturel, méthodologique et éducatif. Seuls les deux premiers, linguistique et culturel sont développés dans les pages qui suivent pour leur spécificité quant à la langue et la culture des pays germaniques dans leur ensemble.

## LANGUE VIVANTE 1 - LANGUE VIVANTE 2

### L'objectif linguistique

Le programme pour les classes de première se situe dans le prolongement des programmes de la classe de seconde. L'objectif final reste le développement des compétences linguistiques : compréhension et expression aussi bien dans le domaine de la communication orale qu'écrite. A ce titre les entraînements et activités organisés en classe restent de première importance, notamment en ce qui concerne le développement des compétences au cours d'interactions orales.

En ce qui concerne la grammaire, il convient de procéder régulièrement à des activités et bilans grammaticaux permettant de revenir sur les points qui, certes, ont quasiment tous été abordés au collège et en classe de seconde, mais qui ont besoin d'être réactivés et consolidés. Certains aspects du fonctionnement du système morpho-syntaxique de l'allemand, déroutants pour les élèves français, font l'objet d'activités régulières afin de diminuer, voire éliminer certaines erreurs récurrentes et de mieux maîtriser, par exemple, les faits de linéarisation des énoncés, le système du marquage du groupe nominal, et plus spécifiquement l'occupation de la première position et la linéarisation continue dans les groupes verbaux dépendants (*cf.* ordre de base tel qu'il se manifeste dans les groupes subordonnés). Des aspects nouveaux du fonctionnement de la langue, à l'écrit comme à l'oral, seront traités, tel que le subjonctif 1 de discours rapporté, jusqu'ici plutôt cantonné dans le domaine de la compréhension. De même, en ce qui concerne la concession, si certaines formes ont déjà été présentées et manipulées (par exemple, *obwohl*), on passera à d'autres formes de fonctionnant de la concession, comme l'emploi des particules *auch* ou *immer* dans des groupes verbaux en avant-première position introduits par des *W-Worter* (*Was er auch tut, ich ...*) *was immer der Patient braucht - die Kosten spielen keine Rolle, es soll ihm an nichts fehlen.* »).

Les structures suivantes font l'objet d'entraînements spécifiques destinés avant tout à améliorer leur reconnaissance et leur compréhension immédiate :

– la détermination à gauche (notamment dans le groupe verbal dépendant à linéarisation continue et également dans le groupe nominal) :

*Ich bin Lehrer gewesen und habe mir ein Leven lang die dummen oder auch klugen Lügen von Schülern angehört ;*

*Ich sah sie an, ihre gebeugte Haltung, ihre ergeben um das Taschentuch gefalteten Hände.*

– les relations anaphoriques (référence d'un élément en avant), cataphoriques (annonce d'un élément en aval) et la construction des références :

*Welker drängte auf ein Treffen. Es müsse spätestens am Sonntag morgen sein ; er sei über das Wochenende da und erwarte meinen Anruf und meinen Besuch.*

- la présentation du discours autre et les ancrages énonciatifs des énoncés :  
*Dazwischen quengelte Karl-Heinz Ulbrich. So gehe es nicht. Wir müssten dringend miteinander reden. Er habe inzwischen ein Handy, und ich solle ihn anrufen.*
- les hypothèses et données présentées comme irréelles :  
*Sie hätten ihn doch gleich festhalten können.  
Die anderen sollten die Werderstraße hochfahren, und wir würden mit Samarin von der Lessingstraße kommen.  
Stell dir vor, ich kriege die Chance, noch einmal von vorne anzufangen.  
Sie sah ihn an, als wollte sie ihm an die Gurgel. Dabei würde von ihm nicht viel übrig bleiben und von mir auch nicht, sollte ich mich dazwischenwerfen.*
- la valeur des modalités et les procédés de modalisation des énoncés :  
*Und wenn Sie es nicht sind - wer könnte mein Vater sein ? Sie müssen doch einen Verdacht haben ! Ich weiß, Sie wollen, dass ich Sie in Ruhe lasse. Aber Sie können doch nicht tun, als gäbe es mich und uns nicht !  
Auf mich müssen Sie keine Rücksicht nehmen.  
Schuler muss in dem Teil des alten Kellers Geld gefunden haben.*
- la valeur des mots du discours dans les énoncés :  
*Zucker gibt's nicht. Das habe ich immerhin erreicht. Mit dem Alkohol hat er sich ja nichts sagen lassen.  
Können Sie sich vorstellen, dass man auf einem Gletscher eine Leiche einfach nicht findet ?  
Sie und ich, wo wir doch beide vom Fach sind ...*

La sensibilisation des élèves au fonctionnement de telles structures pourra être renforcée par des tâches de repérage, de prise de conscience et de compréhension, menées en classe mais aussi en autonomie à la maison.

Leur acquisition « en compréhension » implique donc de recourir à de courtes synthèses en contexte, consécutives à une activité autonome de l'élève, afin de concourir à la construction lente, progressive et sujette à des retours en arrière, de leur compétence linguistique. Ainsi, l'interlangue de chaque élève (*Lernersprache*) sera davantage en conformité avec les régularités du système / code allemand (écrit ou oral selon les cas) ; elle seule lui permettant à terme de satisfaire aux exigences posées par les impératifs de la communication en allemand, à l'écrit comme à l'oral.

Le travail sur le lexique doit être approfondi et intensifié mais il convient, lors des séquences lexicales, de permettre aux élèves de mieux structurer le champ de leurs acquisitions lexicales en distinguant les divers critères sémantiques, en identifiant ce qui permet de regrouper les vocables (champs lexicaux, sémantiques) mais aussi ce qui les distingue (différents registres, différents discours), une attention particulière étant accordée aux variantes régionales qui différencient les divers pays et régions de langue germanique. Les diversifications peuvent s'opérer au niveau des types de discours : discours de type médiatique (journalistique : éditoriaux, billets d'humeur, faits divers, commentaires politiques ...) ou discours relevant du littéraire (genre dramatique, narratif ...).

La diversification des exercices est également un moyen d'augmenter les compétences des élèves. La participation aux Travaux personnels encadrés (TPE) peut ainsi présenter de grands avantages dans la mesure où la recherche d'informations en langue allemande permet aux élèves d'être actifs en compréhension, et ce d'une façon réellement communicative puisque les informations ainsi recueillies seront réinvesties dans l'élaboration du TPE. De la même façon, les travaux de synthèse et de contraction (unilingues allemands comme bilingues) peuvent contribuer à l'amélioration des compétences des élèves.

### Contenu culturel

Le programme de la classe de seconde se décline en quatre notions autour du thème « Vivre ensemble » ; la ville, lieu par excellence de ce « vivre ensemble », était proposée comme champ d'application possible de ce thème. Dans la logique de cette démarche, la thématique retenue pour la classe de première est : « Relations de pouvoirs ». Le programme s'organise également autour de quatre notions : domination, influence, opposition, révolte.

La notion et la structure du pouvoir dans les divers pays germaniques sont diverses, qu'on les considère dans leur définition et/ou dans leur dimension historique et culturelle. On tiendra compte de la diversité des pays germaniques, dont les apports spécifiques dans le domaine de la langue et de la culture germaniques feront l'objet tout au long de l'année d'un processus d'information et de réflexion avec les élèves. On sera donc amené, dans le cadre des quatre notions retenues, à mettre en lumière l'originalité des relations au pouvoir dans ces pays à travers des structures différentes (fédéral, confédéral) et à mettre en avant des rapports très divers à la géographie (Est/Ouest) et à l'histoire. Ainsi, en ce qui concerne les rapports au pouvoir, l'émancipation de certains groupes sociaux qui se constituent en opposition au pouvoir (femmes, minorités, étudiants de 68), l'intégration des flux divers d'immigrés ou de réfugiés venus des pays de l'Est, l'accession à la nationalité et l'évolution en matière tant du droit d'asile que du code de la nationalité constituent des spécificités à prendre en considération tout comme, dans le monde du travail, diverses formes de négociations (*Mitbestimmung*, par exemple), Dans ces rapports particuliers au pouvoir, qu'il s'agisse du passé ou du présent, du domaine politique, social ou culturel, la prise en compte de la diversité des pays germaniques permet d'analyser et de comprendre certains mécanismes de fonctionnement de la société civile, la spécificité de certains textes fondamentaux (*Grundgesetz*), de certaines institutions : Bundestag, Nationalrat (Suisse, Autriche) et des variations de structures politiques d'une société à l'autre. De même, dans les rapports au pouvoir, l'appartenance confessionnelle ainsi que le rôle des Églises constituent une autre spécificité non négligeable de l'aire germanique.

Les quatre notions de l'objectif culturel peuvent donc être saisies selon des perspectives différentes, et le tableau suivant propose quelques thématiques assorties de quelques champs d'application envisageables :

#### ***Domination***

Thèmes	Champs d'application possibles
Figures et symboles	Domination du politique dans l'histoire (Frédéric II l'Empereur) : – du militaire (le Prussien) ; – de la terreur, du dictateur (Führer). Famille et école : figures de la domination, père, mère, maître ...
Domination politique	Structures fédérales, rôle de la Loi Fondamentale. Pouvoir des institutions religieuses : non-séparation de l'Église et de l'État ...
Domination économique	Rôle et importance symbolique de l'argent (du DM à l'euro), banques suisses. Grandes entreprises (automobile, chimie ...).
Rivalités de pouvoir	Rivalités de pouvoir : Nord/Sud (villes et Länder). <i>Land/Bund</i> L'allemand, facteur identitaire et variations linguistiques.

#### ***Influence***

Thèmes	Champs d'application possibles
Médias	Pouvoir des images : cinéma, télévision, Internet. L'empire de la presse : de la presse de boulevard aux quotidiens et magazines politiques. La publicité : contenus, modes de fonctionnement.

Groupes et associations	Réseaux associatifs, associations de quartier. <i>Bürgerinitiativen</i> . Communautés, société multiculturelle ( <i>Bundesrepublik/Bunte Republik</i> ). Les associations religieuses caritatives.
Monde du travail	Le rapport patrons/ouvriers/ <i>Mitbestimmung</i> . Rôle et place des syndicats en Allemagne.

### Opposition

Thèmes	Champs d'application possibles
Oppositions politiques	Résistances populaires (ex. : <i>Michael Kohlhaas</i> ). Résistances au nazisme ( <i>die Geschwister Scholl</i> ). Terrorisme et RAF des années 70. Mouvements anti-parlementaires : APO. Opposition au gouvernement RDA ( <i>Wir sind das Volk</i> ). Anti-nucléaire ( <i>Atomkraft nein Danke !</i> ). <i>Wessis contra Ossis</i> .
Opposition à l'éducation traditionnelle	Antiautoritaire Erziehung. Wohngemeinschaft.
Opposition au pouvoir religieux	Luther contre l'Église catholique.
Opposition au militaire	Mouvements pacifistes. Les objecteurs de conscience et leur statut ( <i>Kriegsdienstverweigerer</i> ).
Opposition à l'administration	<i>Bürgerinitiativen</i> . <i>Umweltinitiativen</i> .
Culture/ Contre-culture	<i>Love-Parade</i> , culture techno, carnaval. Regards croisés Est/Ouest (cinéma, littérature). La nouvelle génération d'auteurs issus de l'immigration (Wladimir Kaminer, Renan Demirkan, Rafik Schami) ou venus de l'Est (Ingo Schulze, Thomas Brussig). La génération de la réunification (Peter Schneider, Günter Grass). Berlin, lieu de contre-culture.

### Révolte

Thèmes	Champs d'application possibles
Formes spécifiques de révoltes	Politique : de la Guerre des Paysans aux révolutions de 1848 et 1918 en Allemagne. Guillaume Tell/Suisse. Sociale : de <i>Mutter Courage</i> aux Tisserands silésiens.
Libérations	Révolte étudiante de 68. Mouvements féministes des années 70.
Contestations et polémiques	Débats autour du Patrimoine architectural de Berlin (reconstruction du Château / <i>Schloss</i> ). Polémique autour des nouveaux monuments de la <i>Neue Wache</i> , de la Shoah. Commémorations et controverses.

Les quatre notions ne donnent pas lieu à un système de références immuables et figées mais suscitent de véritables problématiques au sein desquelles le professeur et les élèves s'interrogeront, conduiront leur réflexion et effectueront leur travail, suivant des démarches diverses qui ne s'excluent nullement les unes les autres, comme :

- définir un champ thématique offrant des formes propres aux pays de langue germanique, qu'il s'agisse de domination (organes de pouvoir...), d'influence (la presse, les médias...), d'opposition (antinucléaire, antimondialiste...) ou de libération (l'émancipation des femmes...). Travailler à partir de ces contenus fait prendre conscience aux élèves de certaines réalités spécifiques et crée chez eux le désir d'en savoir plus, d'avoir accès à d'autres formes de pensée et d'expression :

- réunir en couples les mieux à même de faire apparaître la dialectique nécessaire à la compréhension de la complexité de certains phénomènes culturels, des oppositions non seulement au pouvoir mais de pouvoirs (*Bund/Länder...*), de sociétés (*Ossis/Wessis...*), d'appartenances religieuses (Protestantisme/Catholicisme rhénan...), d'identités linguistiques (dialectes de divers pays germaniques/*Standartsprache...*) ou de lieux (Bonn/Berlin) :

- choisir un thème transversal (par ex : la réunification de l'Allemagne) et l'éclairer selon les quatre notions retenues, en s'appuyant sur certains textes et documents aussi bien informatifs que littéraires et portant sur la réunification politique, économique, sociale et culturelle, comme le propose le tableau suivant :

Influences	Médias (TV, radio) : la chaîne franco-allemande Les Églises Est ( <i>Nikolaikirche</i> )/Ouest.
Opposition(s)	« Réticences » internes et externes à la réunification <i>Wessis/Ossis</i> : <i>Subventionsmentalität, Ostalgie</i>
Révolte(s)	Weg mit der Mauer ! Libertés d'expression Statut de la femme, comparaison entre Est et Ouest : où est la libération ?

Ces stratégies permettent d'enclencher une dynamique dans le cours, en insérant les éléments historiques nécessaires à la compréhension de certains phénomènes. Elles permettent également la mise en œuvre d'un véritable travail individuel et collectif visant, entre autres, à identifier et analyser des clichés récurrents dans le cadre d'une approche interculturelle.

### LANGUE VIVANTE 3

En classe de première, les objectifs de l'enseignement de l'allemand en LV3 ne se démarquent pas fondamentalement de ceux en LV2 ou en LV1. Cependant certaines caractéristiques déjà évoquées dans le programme de la classe de seconde nécessitent une adaptation de l'enseignement tenant compte des spécificités suivantes :

- la forte motivation pour l'apprentissage des langues des élèves en LV3 ;
- les réels acquis méthodologiques de ces élèves, dus à leur expérience de l'apprentissage d'autres langues ;
- leur capacité accrue à assimiler des savoirs et maîtriser des savoir-faire variés ;
- l'écart encore sensible entre leur « vouloir dire » et leur « pouvoir dire » ;
- la relative absence de matériel pédagogique spécifique à l'enseignement en LV3.

Compte tenu de ces facteurs, il convient que l'enseignant procède en début d'année à une évaluation des acquis méthodologiques de ses élèves, incluant notamment ceux qui résultent des apprentissages des autres langues.

Un entraînement méthodique aux quatre compétences sera poursuivi tout au long de l'année :

- pour la compréhension de l'oral, l'entraînement se fera à partir de documents et supports divers adaptés aux capacités des élèves ;

- la production de l’oral se fera dans le souci de valoriser les compétences de chacun, soit par des activités de reformulation ou des échanges à propos du contenu des documents écrits ou sonores proposés en classe, soit en créant des situations de communication : conversation, dialogue, « pro/contra ». La pratique régulière de la reformulation est ici nécessaire ; on veillera particulièrement à la qualité de l’accentuation et de l’intonation. La lecture à haute voix, la mise en scène de certains documents (théâtre, poèmes) facilitera le travail de mémorisation du lexique et familiarisera avec l’expression orale comme vecteur de culture :
- pour la compréhension de l’écrit, l’enseignant veillera à donner toute sa place à l’objectif culturel tel qu’il est défini dans le programme pour la classe de première. Toutefois, tout en tenant compte du fait que les élèves en LV3 sont déjà familiarisés avec l’apprentissage des langues, le choix des documents et des supports ainsi que leur exploitation devront être adaptés à leur niveau linguistique. Ceci peut se faire à partir de textes courts, toujours en rapport avec le contenu culturel, plus informatifs que littéraires mais n’excluant pas des textes (ou autres supports) de fiction, capables d’éveiller la curiosité pour la langue et la culture sous ses aspects et expressions les plus divers ;
- la production de l’écrit sera progressive et diversifiée : rédaction d’un message usuel, lettre ou e-mail, brefs résumés de certains passages de lecture, suite imaginée au document étudié, prise de position face à telle réalité culturelle ou sociale (débat entre jeunes Allemands, entre *Ossis* et *Wessis*, relations franco-allemandes, etc.). Enfin, pour maintenir le rythme soutenu correspondant aux besoins linguistiques des élèves, le travail en autonomie (en groupe, à la maison, dans la recherche documentaire) sera développé sous la conduite de l’enseignant mais aussi de l’assistant.